

CAP EMPLOYÉ DE VENTE SPÉCIALISÉ

Option A (Alimentaire) - Option B (Produits d'équipement courant)



Objectifs

- ▶ Préparer le CAP EVS – Options A et B
- ▶ Apprendre à :
 - > Accueillir et conseiller la clientèle
 - > Mettre en rayon de façon attractive
 - > Développer un argumentaire de vente
 - > Gérer une caisse, des stocks
 - > Travailler en équipe

Au sein de :

De petits magasins spécialisés, grands magasins spécialisés ou non, hyper et supermarchés, galeries marchandes

Conditions d'accès

- Niveau 3^{ème} minimum
- Goût du travail en équipe,
- Sens relationnel et commercial, dynamisme, bonne résistance physique.
- Bonne élocution, sens de l'organisation.

Définition

Vendeurs polyvalents préparés au contact avec la clientèle, ils assurent les tâches matérielles et administratives : réception des produits, rangement, établissement de fiches de stocks, maintenance, caisse.

Il exerce ses activités dans des entreprises de commerce de détail, quelle que soit leur taille, à condition que la relation client-vendeur existe :

Dans le cas de l'option A :

- Boulangerie – pâtisserie – chocolaterie – confiserie – glacerie
- Charcuterie – traiteur (volailles, gibiers, ...)
- Boucherie – poissonnerie
- Commerce de primeurs – fromagerie – crèmerie – épicerie
- Rayons « produits frais » de la grande distribution

Dans le cas de l'option B :

Il s'agit des mêmes types de magasin portant sur tout autre univers de la vente (grossistes ou semi-grossistes : entrepôts de produits frais ou de produits secs, entrepôts de marchés d'intérêt national).

Programme – 413H

- Notions de psychologie de la vente : rechercher les besoins du client.
- Réception, préparation des produits, présentation, gestion des stocks.
- Information sur l'entreprise, sa place dans l'appareil commercial et son environnement.

Domaines professionnels :

- Vente, conseil, connaissance des produits
- Simulation de vente + dossier
- Enseignement Juridique et Economique
- Vie Sociale et Professionnelle

Domaines généraux :

- Français/Histoire-Géo
- Mathématiques/Sciences Physiques
- Epreuve facultative de langue vivante (anglais)

Statuts

Salarié en Contrat de Professionnalisation

Rémunération

Pourcentage du S.M.I.C. (suivant l'âge)

Durée et modalités

Formation en alternance par le biais d'un contrat de professionnalisation de 12 mois, soit 1 semaine/mois en centre de formation (7h/jour)

IBEP de VANNES -Tél : 02 97 42 53 63

Ibep.vannes@ibepformation.net